

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2006-0336/PR/MEFPCP portant transfert à l'École de la Nativité, du Titre Foncier n° 98.

n° 2006-0336/PR/MEFPCP

MinistèreMinistère de l'Économie, des Finances et de la Planification,
chargé de la Privatisation**Date de publication**

6 mai 2006

Numéro JO

n° 9 du 15/05/2006

Date du numéro

15 mai 2006

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La constitution du 15 septembre 1992

VU Le décret n°2005-0067/PRE du 21 mai 2005 portant nomination du Premier Ministre

VU Le décret n°2005-0069/PRE du 22 mai 2005 portant nomination des membres du Gouvernement

VU La loi n°173/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du domaines privé de l'Etat

SUR Le rapport du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation

Le Conseil des Ministres entendu dans sa séance du 14 février 2006.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Il est fait transfert à l'École de la Nativité du Titre Foncier n°98, d'une superficie de 3341,76 m².

Article 2

Le présent Arrêté sera enregistré, communiqué et exécuté partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH